

1. LE GRADE

SAGE FEMME

2. LES LIEUX D'EXERCICE

La sage-femme aura un exercice partagé sur plusieurs établissements d'un département. Elle sera rattachée à l'établissement bénéficiant du support de poste financé, qui lui mettra à disposition un bureau, un équipement téléphonique et informatique. En soutien, elle pourra intervenir dans un département voisin. Elle devra régulièrement se rendre au siège de la coordination du Réseau Sécurité Naissance à Nantes dans le cadre du pilotage et de la coordination de l'équipe régionale.

3. LES LIENS HIERARCHIQUES

La Direction de l'établissement bénéficiant du support de poste financier

4. LE LIEN FONCTIONNEL

Les professionnels de l'équipe régionale ressource vulnérabilité auront des liens fonctionnels avec les professionnels de tous les établissements de leur département:

- Les équipes médicales
- Les équipes d'encadrement
- Les équipes de soins
- Les services sociaux et l'équipe PASSE le cas échéant

Mais aussi, les partenaires extérieurs :

- PMI, ASE, travailleurs sociaux, professionnels libéraux
- L'équipe de coordination du Réseau Sécurité Naissance et en particulier le coordonnateur médical

5. LES REFERENCES

Déploiement de la politique des 1000 premiers jours de l'enfant, axe : « Mieux accompagner les mères en périnatalité, dans le cadre des 1000 premiers jours de l'enfant » (DGS).

INSTRUCTION N° SGMCAS/2021/74 du 1er avril 2021 relative aux engagements du Gouvernement pour l'année 2021 autour de la politique des 1000 premiers jours de l'enfant et de ses modalités de déclinaison territoriale, ainsi qu'aux leviers supplémentaires mis à disposition des acteurs locaux.

Validation	Approbation
ACT_PARTICIPANTS_NAME_SIGN2 Fonction et secteur d'activité : sage-femme cadre salle de naissance et urgences gynécologie- obstétrique Signé le ACT_PARTICIPANTS_DATE_SIGN2_NOTIME	ACT_PARTICIPANTS_NAME_SIGN3 Fonction et secteur d'activité : cadre supérieur sage- femme pôle femme mère enfant Signé le ACT_PARTICIPANTS_DATE_SIGN3_NOTIME
Vérification rédacteur	
ACT_PARTICIPANTS_NAME_SIGN1 Signé le ACT_PARTICIPANTS_DATE_SIGN1_NOTIME	Fonction et secteur d'activité : direction de la qualité et de la gestion des risques

6. LES MISSIONS ET ACTIVITES

Objectif général de la mission : « Développement des staffs médico-psycho-sociaux (Staffs MPS) en maternité, à l'appui d'un parcours coordonné et gradué au retour à domicile en post partum »

Objectifs opérationnels :

- a. Réaliser un état des lieux pour chaque établissement
 - i. Du niveau d'organisation dans la prise en charge des patientes en situation de précarité et vulnérabilité
 - ii. Du nombre et qualifications des acteurs mobilisés
 - iii. Des difficultés rencontrées et des besoins
- b. Mettre en place et/ou renforcer le rôle des staffs MPS
 - i. Définir avec chaque établissement l'aide à apporter (démarchage des professionnels, constitution de l'équipe, organisation et structuration de la démarche, animation ou co animation des staffs, formalisation du compte rendu type, construction du réseau d'aval, communication ...)
 - ii. Professionnaliser les staffs MPS :
 - a- Rédiger la charte de fonctionnement : définir la population cible, la notion de référent du patient, la fréquence des rencontres, le mode de sélection des dossiers, le circuit de l'information, le cadre éthique, le lien avec la patiente....
 - b- Communiquer aux partenaires la présence d'un correspondant dans chaque établissement et le numéro ou email pour le joindre
 - c- Evaluer le besoin en formation/sensibilisation des acteurs
 - d- Effectuer des sessions de sensibilisation des professionnels en collaboration d'experts et du Réseau Sécurité Naissance
 - e- Organiser le suivi de l'activité au regard des indicateurs définis par le Réseau Sécurité Naissance et des besoins de traçabilité de l'établissement
 - iii. Créer les conditions propices à une mutualisation inter établissement des ressources (staff commun)
 - iv. Si nécessaire et en soutien de l'équipe de l'établissement, réaliser des entretiens avec les patientes.
- c. Construire et/ou améliorer les « parcours patientes », du repérage jusqu'au retour à domicile
 - i. Faire du lien avec les partenaires extérieurs des établissements sanitaires : PMI, ASE, Justice, maison maternelle, éducateurs, travailleurs sociaux, SAMU social, médecine libérale (généraliste, psychiatre, pédopsychiatre)
 - ii. Organiser leur participation aux staffs MPS
 - iii. Créer un annuaire départemental des partenaires et le diffuser
- d. Gestion documentaire
 - i. Faire un état des lieux des procédures et protocoles existants à l'échelle de la région
 - ii. Tenter d'harmoniser les pratiques, les protocoles et procédures pour l'ensemble de la région
 - iii. Participer à l'écriture de documents communs et à leur diffusion en collaboration du Réseau Sécurité Naissance (chemin clinique...)
- e. Assurer le lien avec le Réseau Sécurité Naissance
 - i. Participer au copil de l'équipe régionale
 - ii. Être présente aux réunions de pilotage et coordination de l'équipe régionale
 - iii. Assurer le suivi des indicateurs d'activité et participer au rapport annuel

7. LES COMPETENCES

Autonomie
Esprit d'initiative et capacité à faire des propositions
Savoir rendre compte
Aptitudes au travail en équipe et à la concertation
Sens du contact et des relations humaines
Capacité d'écoute
Capacités rédactionnelles et esprit de synthèse
Leadership

8. LES EXIGENCES PARTICULIERES DU POSTE

Mobilité dans le département (voire en inter département)
Formation préalable à la prise de poste

9. L'EVALUATION

Sera réalisée conjointement par le cadre de l'établissement de rattachement et le coordonnateur du Réseau Sécurité Naissance sur la base de cette fiche de poste.

Cette fiche de poste sera évolutive au regard de l'avancée du projet et des besoins du territoire.